

Ammarage des bateaux

Nos conseils

Pour limiter les dégâts sur les bateaux et les infrastructures portuaires

1

Restez informé

La météo est affichée au bureau du port.

En cas d'avis de tempête, un bulletin d'alerte vous est adressé par courriel.

2

Avant un coup de vent

La vérification de l'amarage doit impérativement se faire avant la tempête.

Par vent fort, circuler sur les pontons ou intervenir sur les amarres est dangereux.

3

Vérifiez votre amarrage

Dérives et quilles relevables : en position basse pour limiter la gîte et éviter l'engagement sous le catway.

Amarres :

- Bonne qualité
- Doubles (voire triples en cas d'absence prolongée)
- Protégées aux zones de ragage
- Adaptées à la taille du bateau (voir tableau ci-dessous)
- Amarrage **tendu sans être raide** pour éviter les à-coups.

Diamètre conseillé des amarres

Taille du bateau	Diamètre
< 6 m	8-10 mm
6 m à 7,50 m	10-12 mm
7,50 à 10,50 m	12-14 mm
10,50 à 12 m	14-16 mm
12 à 13,50 m	16-20 mm
> 13,50 m	20-22 mm

4

Points essentiels

- Pare-battages positionnés **des deux côtés**, à la bonne hauteur.
- Manilles et chaînes sur les pontets interdites (usure de l'aluminium, risque de rupture).
- Sécurisez les éléments mobiles : bômes, panneaux solaires...
- Réduisez au maximum le **fardage** : tauds, capotes, bâches, voiles.



PORTS DE PLAISANCE
BREST



Certifiés actifs en biodiversité par AFNOR Certification